

Pour plus de renseignements, contactez :
Le Département des Pyrénées-Orientales
Unité Emploi
04 30 19 25 71 - rsa.cui@cd66.fr

Notes

CUI

CIE

Vous êtes employeur
du secteur marchand

Le Contrat Initiative Emploi
vous concerne

Solidaire et Engagé
pour vous



leDépartement66.fr

Solidaire et Engagé
pour vous



leDépartement66.fr

En signant un CUI-CIE avec le Département, vous bénéficiez

- ▶ d'une aide de 47 % * du smic brut en vigueur au 01/01/21, soit un montant de 730,65€

Contrat de Travail

- ▶ CDD de plus de 6 mois ou CDI de 35 heures hebdomadaires

Durée de l'aide Financière

- ▶ CDD : sur la durée du contrat, dans la limite de 12 mois
- ▶ CDI : sur 12 mois

A savoir

- ▶ pour chaque demande de CUI, la commission mensuelle notifiera une décision après étude des dossiers

* Estimation réalisée selon les informations du smic en vigueur au 01/01/21 et pour un temps de travail de 35 h hebdomadaires.

Public éligible aux prescriptions du Département

- ▶ bénéficiaires du rSa soumis à droits et devoirs
- ▶ en recherche d'emploi

Aide au recrutement proposée par le Département

- ▶ une recherche de candidats bénéficiaires du rSa sur le plan départemental
- ▶ une pré-sélection des candidatures des bénéficiaires du rSa
- ▶ un suivi professionnel personnalisé de la personne recrutée tout au long de la durée du contrat

Objectifs du dispositif

- ▶ Favoriser l'accès à l'emploi des personnes bénéficiaires du rSa
- ▶ Acquérir une nouvelle expérience professionnelle
- ▶ Développer des compétences
- ▶ Permettre aux employeurs par le biais d'une aide financière de s'engager dans l'insertion professionnelle locale